

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pernois

Plan de zonage

Nédon

Date d'arrêt de projet	25 octobre 2023
Date d'approbation	26 février 2025

Urbicom
85 Espace Neptune - rue de la Calypso
62 110 HENIN-BEAUMONT
Tél : 03.62.07.80.00
Mail : contact@urbicom.fr

Echelle : 1/5000

Informations

- Cimetière
- Nouvelle construction
- Emplacement réservé

Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens
- Ub : Zone urbaine moins dene correspondant aux extensions plus récentes des fssus urbains
- A : Zone agricole
- Ap : Secteur de la zone agricole présentant des enjeux naturels
- N : Zone naturelle

Éléments à protéger

- Élément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : linéaires végétalisés
- Espace boisé à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Éléments de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : cours d'eau
- Élément à préserver au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme : chemin

Installations agricoles

- Installation agricole classée
- Installation agricole non classée

Risques

- Zone inondée constatée
- Cavité

NUMÉRO	TYPE	COMMUNE
01	ÉGLISE	NÉDON
02	MONUMENT AUX MORTS + AUGE DE ST ELOI	NÉDON
03	NICHE	NÉDON

NUMÉRO	VOCACTION	COMMUNE	SURFACE (M²)
1	EXTENSION DU CIMETIÈRE	NÉDON	137,47

La commune est concernée par la PPRI de la Clarence.
Le document est consultable en annexe du PLUI.

